

N° 133
JUIN
2020

LA ROCHELLE

LE JOURNAL

TOURISME

Un été rochelais



P. 8
Réinventer le monde de demain



P. 12
Mes vacances à La Rochelle



P. 19
Deux mois de confinement en images

larochelle.fr

LA
ROCHELLE



TOURISME
UN ÉTÉ ROCHELAIS
www.larochelle.fr

MOT DE LA RÉDACTION

Chers lecteurs, chères lectrices,

Voici un numéro spécial de La Rochelle, le journal, conçu pendant cette période sanitaire si particulière que nous venons de vivre. Vous y trouverez notamment un dossier d'actualité sur le dé-confinement dans notre ville, et des informations pour vivre un bel été rochelais.

Compte tenu du 2^e tour des élections municipales du 28 juin et par volonté de neutralité, ce numéro de La Rochelle, Le journal ne présentera pas d'éditorial du Maire.

Bonne lecture à tous.

LA RÉDACTION

N° 133
JUIN
2020



SOMMAIRE

P 4 ET 5 RETOUR EN IMAGES

P 6 À 8 LES ACTUALITÉS

Des mesures exceptionnelles de soutien à l'activité et à l'emploi
Du drive pour les médiathèques
Réinventer le monde de demain

P 9 COMMENT ÇA MARCHE ?

Le monde d'après : mode d'emploi

P 10 ET 11 MIEUX CONNAÎTRE

Une commission médicale Covid-19 pour conseiller la Ville

P 12 À 15 DÉCOUVRIR

Mes vacances à La Rochelle
Les événements d'un été différent
Tourisme : ce qui marche et roule
Vacances avec le CDJJ
Des sorties pour se mettre au vert
Les horaires de marées au bout des doigts

P 16 ET 17 NOUS, VOUS, ILS

Marie Durand, l'enseignante passionnée
Nadia Baron, Régis Audier, Yves Fouré, François Tricot, les sentinelles du centre Covid

P 18 ET 19 UNE PAGE D'HISTOIRE

Deux mois de confinement à La Rochelle en images



Retrouvez-nous sur le site **larochelle.fr**

sur Instagram et sur le Facebook La Rochelle Ensemble

Directeur de la publication : Jean-François Fontaine
Rédactrices en chef : Judith Provencher et Marina Belavoïr
Secrétaire de rédaction : Leslie Gauvin
Secrétaire : Nathalie Le Roux
Couverture : Pierre Meunié - CdA La Rochelle.
Ont participé à ce numéro : Karen Delarge, Elian Da Silva Monteiro, Philippe Guerry, Pierre Labardant, Maud Parnaudeau, Virginie Richard, Yann Vrignaud.
Maquette et mise en pages : RC2C
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal : 2^e trimestre 2015
Tirage : 47 920 exemplaires
n° ISSN 1140-6283
La Rochelle - Le Journal est édité par le Service Communication de la Mairie de La Rochelle
BP 1541-17 086 La Rochelle CEDEX 02
Tél. : 05 46 51 50 17
www.larochelle.fr





SANTÉ
UNE DISTRIBUTION DE
MASQUES À DOMICILE POUR
LES PLUS VULNÉRABLES



ÉDUCATION
UNE REPRISE DE L'ÉCOLE
PARTICULIÈRE POUR LES
ENFANTS ROCHELAIS



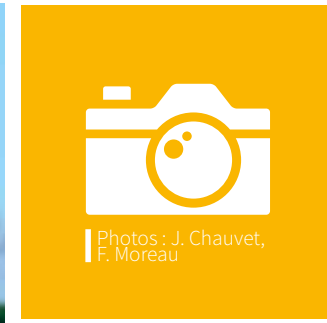
VÉLO
CRÉATION DE 5,5 KM
DE PISTES CYCLABLES
TEMPORAIRES



CÉRÉMONIE
75^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION, DANS UN
FORMAT AMÉNAGÉ EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE



MARAIS DE TARDON
PATÛRAGE URBAIN
POUR 30 BREBIS



LOISIRS
RÉOUVERTURE DES PLAGES
EN FORMULE DYNAMIQUE

La vie reprend

Si on ne peut pas encore parler d'un retour à la normale, la vie sociale et les activités reprennent progressivement après trois mois d'une mise en pause forcée. La deuxième phase de sortie de confinement, engagée le 2 juin, nous permet de profiter des atouts de notre territoire, tout en continuant à respecter les mesures sanitaires.

Des mesures exceptionnelles de soutien à l'activité et à l'emploi



Près de 10 millions d'euros ont été mobilisés par la Communauté d'Agglomération pour soutenir les artisans, les commerçants, TPE et PME sur le territoire. La Ville de La Rochelle a également débloqué des fonds, en avril, pour aider les entreprises et commerçants impactés par la crise sanitaire, et protéger le plus possible les emplois locaux. Les commerces, bars, restaurants et autres établissements installés dans des locaux municipaux ont été exonérés de loyers sur la période de

fermeture effective de leur établissement. La Ville dispense aussi les bars et restaurants de payer la redevance d'occupation du domaine public, autrement dit les « droits de terrasse », pour toute l'année 2020. À ces dispositifs de soutien s'ajoutent les aides financières débloquées par l'Agglomération pour les entreprises non couvertes par les autres aides de l'État et de la région Nouvelle-Aquitaine.

Texte : M. Parnaudeau
Photo : J. Chauvet

ÉDUCATION

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020, MODE D'EMPLOI



La rentrée scolaire 2020 est prévue mardi 1^{er} septembre. Si vous n'aviez pas encore inscrit votre enfant à l'école avant le 20 mai, vous avez encore la possibilité de le faire en contactant l'Espace famille de la direction de l'Éducation. À noter cependant que l'affectation à l'école de votre secteur ne peut plus être plus garantie à ce stade. Si les effectifs sont au complet, une autre école vous sera proposée. Si vous avez la possibilité d'effectuer vos démarches par internet, vous recevez et envoyez les documents par mail. Dans le cas contraire, l'inscription se fait sur rendez-vous, avec une seule personne par famille. Dans tous les cas, il vous faut prendre contact avec l'école d'affectation de votre enfant avant le 4 juillet pour finaliser son inscription.

CONTACTS :

Espace famille de la direction de l'Éducation
• par téléphone au 05 46 51 14 87
• par mail à inscription.scolaire@ville-larochelle.fr

Texte : M. Parnaudeau
Photo : J. Chauvet

Du drive pour les médiathèques



Les médiathèques municipales de Laleu-La Pallice, Mireuil et Villeneuve-les-Salines proposent un service de réservation par téléphone et mail, les lundis, mardis et jeudis, de 9h30 à 13h. Les retraits des commandes s'effectuent sur rendez-vous, par un système de « drive » à l'extérieur des médiathèques municipales. Le retour des documents se fait ensuite dans les « boîtes à livres » en accès libre en façade des bâtiments. Tous les documents retournés sont placés en « quarantaine » systématique de 3 à 10 jours. En attendant un retour à la normale, les médiathèques restent connectées. Elles alimentent régulièrement une page Facebook avec des conseils et liens internet sélectionnés par les équipes. Pour la médiathèque Michel-Crépeau, qui est gérée par la Communauté d'Agglomération, les réservations téléphoniques se font aux heures



normales d'ouverture et les retours dans la boîte située rue Montaigne ou dans le hall. Le port du masque est obligatoire, à partir de 11 ans, pour entrer dans toutes la médiathèque Michel-Crépeau.

CONTACTS :

• Mireuil : place de l'Europe - 05 46 43 87 81
mediatheque.mireuil@ville-larochelle.fr
• Villeneuve-les-salines : place du 14 juillet
05 46 44 01 27
mediatheque.villeneuve@ville-larochelle.fr
• Laleu - La Pallice : 10 rue de Montréal
05 46 42 25 58
mediatheque.laleu@ville-larochelle.fr
• Médiathèque Michel-Crépeau :
avenue Michel Crépeau - 05 46 45 71 71
mediatheque@aggllo-larochelle.fr

Texte : M. Parnaudeau
Photos : Franck Moreau



CULTURE

RÉSERVEZ VOS PLACES AUX MUSÉES

Les musées municipaux rochelais sont ouverts en alternance et sur réservation téléphonique préalable. Vous pouvez accéder aux collections permanentes ainsi qu'aux expositions temporaires qui ont été prolongées. Une jauge est calculée sur la base d'une personne pour 4 m² sans dépasser 10 personnes en même temps. Pour éviter le croisement des publics, un circuit obligatoire avec une entrée et une sortie est mis en place. Le port du masque est par ailleurs obligatoire.

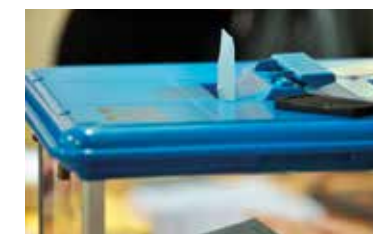
CONTACTS :

• Muséum d'histoire naturelle :
05 46 41 18 25
• Musée du nouveau Monde :
05 46 41 46 50
• Musée Maritime :
05 46 28 03 00.

Texte : M. parnaudeau

CITOYENNETÉ

ÉLECTIONS MUNICIPALES : ON VOTE LE 28 JUIN !



Le second tour des élections municipales et communautaires a été fixé au 28 juin. Toutes les mesures de protection sanitaires seront assurées dans les bureaux de vote : marquage au sol, nombre limité de personnes, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique. Vous ne pouvez ou ne voulez pas vous déplacer ? N'hésitez pas à donner procuration à un proche. Cette modalité de vote a été simplifiée. Le premier conseil municipal pour la désignation du maire et l'attribution des délégations aura lieu le 4 juillet, à 10h.

Texte : M. Parnaudeau
Photo : J. Chauvet

Réinventer le monde de demain



Comment faire fructifier le positif que cette crise aura produit ? Comment faire perdurer les coopérations, les nouvelles solidarités, les modes de consommation alternatifs qui ont émergé ou se sont renforcés pendant le confinement ? Si chacun espère un retour à la normale le plus rapidement possible, s'il est indispensable que l'activité reprenne, cette pandémie aura aussi montré les dysfonctionnements

profonds du système économique globalisé actuel. Elle doit nous amener à emprunter une autre voie de développement, en reconstruisant une économie de proximité, plus respectueuse des hommes et de l'environnement, dans la droite ligne de la démarche « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ».

Texte : M. Parnaudeau
Photo : C. Breschi

Place aux sportifs

La piscine Lucien Maylin de La Rochelle a rouvert le 6 juin. Vous pouvez à nouveau accéder au bassin après réservation de créneaux d'1h30 maximum (par téléphone, par internet ou à l'accueil de la piscine) et selon un mode de fonctionnement intégrant des règles sanitaires. Une fois sur place, il vous faudra vous savonner et vous shampooiner avant de rejoindre l'eau. Pas de douche en revanche après votre session de nage, ni de sèche-cheveux (ils sont mis hors service jusqu'à nouvel ordre). Le nombre de personnes se trouvant en même temps dans le bassin est limité à 32. Les street-workout de Villeneuve-les-Salines et de Mireuil et les cours de tennis en libre-accès sont ouverts, tout comme la piste d'athlétisme du stade Bouffénie qui est accessible aux sportifs pour de l'entraînement (avec des pointes) sous couvert du respect des distances physiques. Les gymnases, dojos et city-stades restent fermés à l'heure où nous écrivons ces lignes, étant donné que la pratique de sports collectifs et de contact est encore suspendue.

Texte : M. Parnaudeau - Photo : J. Chauvet



VIVRE ENSEMBLE

LES CAFÉS, BARS ET RESTAURANTS ROUVRENT EN TOUTE SÉCURITÉ

Les cafés, bars et restaurants ont rouvert le 2 juin, avec toutes les garanties sanitaires : masque pour le personnel, espaces de 1 m entre les tables, capacité de 10 personnes maximum pour une tablée. La consommation debout à l'intérieur des bars n'est pour le moment pas autorisée. Concernant les terrasses, la Ville de La Rochelle a autorisé l'extension d'environ un tiers sur l'espace public, sans ajout de tables et en respectant les voies de circulation, l'entrée des riverains, les passages piétons et l'accès des secours.

CONTACTS :

Direction commerces et marchés :
05 46 51 14 96
commerce.marches@ville-larochelle.fr

Texte : M. Parnaudeau
Photo : J. Chauvet



ENVIRONNEMENT

Le monde d'après : mode d'emploi

La crise sanitaire met en avant l'urgence qu'il y a à agir, de manière concrète, pour recréer des liens entre nous et les milieux où nous vivons. Commençons par quelques gestes simples...



Changer ses habitudes pour « mieux vivre »... Le changement forcé de nos activités, de nos déplacements, de nos façons de consommer nous a montré qu'il est possible, et qu'il est grandement temps, d'agir ici, et maintenant, pour retrouver des gestes de bon sens, bénéfiques pour nous et notre environnement. Voici quelques propositions simples à mettre en œuvre...

POUR SE DÉPLACER

La marche, le vélo, la trottinette, les rollers, le skate, etc. les modes de circulations douces et propres sont légion ! Choisissez l'un des plus petits trajets que vous effectuez actuellement en voiture et décidez de le faire désormais avec un de ces modes. Puis passez au suivant... Des applications vous accompagnent dans le choix de vos trajets cyclables du plus sécurisé au plus rapide, comme Géovélo, disponible sur geovelo.fr. Une personne par voiture, est-ce bien raisonnable ? Il ne s'agit pas de renoncer à la voiture... mais au « tout-voiture ». Location,

covoiturage, auto-partage (pensez à Yélo !), l'idée est d'adapter la voiture aux usages. Les solutions sont déjà là. Les pieds sur terre, la tête dans les nuages : et si on voyageait différemment ? On peut redonner du sens aux déplacements, choisir de prendre son temps, redécouvrir son propre territoire. Réduisons nos trajets en avion.

... POUR S'ALIMENTER

Tomates, carottes, potirons... fruits et légumes poussent simplement sous nos latitudes. Agrandir son potager,



voire le partager, jardiner maison, de saison, sans pesticides, sans plastique et sans carton... puis cuisiner ensemble, réduire sa consommation de viande et composter ce qui reste de déchets... on peut donner une nouvelle dimension à son alimentation. Plus d'infos sur agglorochelle.fr dans les rubriques mangeons local, vie pratique/réduction déchets et cadre de vie/développement durable. Dans cette dernière, vous trouverez des guides sur les légumes de saison et les labels de consommation responsables.



... POUR RAISONNER SA CONSOMMATION

Fabriquer, réparer, réutiliser, prêter, mutualiser, échanger, donner, aider... autant de verbes à employer avant de penser à « acheter ». Les conseils et tutos pour repenser notre rapport aux objets et produits de la vie courante existent en nombre : vêtements, hygiène, entretien, meubles... réveillez le « maker » qui est en vous ! Des associations vous accompagnent dans ce type de démarche ! Rendez-vous, par exemple, sur www.semainedelareparation.fr

Texte : P. Guerry
Photos : J. Chauvet / F. Moreau

PRÉVENTION

Une commission médicale Covid-19 pour conseiller la Ville

La Ville de La Rochelle a constitué une instance médicale ad-hoc pour l'aider dans le choix des mesures à prendre pendant le confinement... et pour en sortir en toute sécurité.



À l'image du conseil scientifique national chargé d'éclairer le Gouvernement dans la gestion de la pandémie, le maire de La Rochelle a créé une commission médicale consultative Covid-19. Coordonnée par la direction Santé publique et accessibilité de la Ville, cette instance

accompagne les élus de l'Agglomération dans leurs prises de décisions au regard des annonces gouvernementales et des données épidémiologiques locales. Elle s'est notamment prononcée sur l'organisation des marchés (cf photo ci-dessus). Elle est composée de deux médecins libéraux Nadia Baron et Yves Fourié, et de trois praticiens

hospitaliers Thierry Godeau, diabétologue, Mariam Roncato, spécialiste des maladies infectieuses et Serge Bénéteaud, chef du service des urgences. Antoine Grau, maire de Lagord et médecin, Eric Maigné, maire de Nieul-sur-Mer et médecin, ainsi qu'Olivier Quod, conseiller municipal délégué à la Santé publique de la Ville, y siègent également.

Des conseils pour organiser la vie sous Covid-19

La commission s'est réunie cinq fois depuis le 10 avril pour répondre aux questions soulevées par les services municipaux et les élus. Elle a notamment été saisie au sujet des modalités de réouverture des écoles, du déploiement du dépistage, des conditions de mise en œuvre de la restauration scolaire, du port du masque dans les musées municipaux, des mesures de sécurité sanitaire pour les marchés. Et tout récemment, le 3 juin, pour le secteur culturel, sur les possibilités d'accueil d'artistes en résidence par la Ville, d'organisation de déambulations artistiques dans les quartiers et de la fête de la musique. Les conditions de reprise des braderies, marchés artisanaux et brocantes étaient également soumises pour avis à la commission lors de cette dernière rencontre. « L'objectif était de guider les élus dans leurs décisions de maintenir ou d'annuler certaines manifestations. Mais aussi de pouvoir informer dès que possible les organisateurs pour ne pas mettre en péril l'équilibre financier de leur projet », souligne Marie Chauvet.

Un avis éclairé et éclairant

« Chacun apporte son point de vue par rapport à sa spécialité, les informations dont il dispose, ce qu'il peut observer dans son activité et aux recommandations nationales et internationales. Nous croisons ensuite les regards pour formuler un avis à la lumière des problématiques de terrain relayées par les élus », explique Mariam Roncato. « Les avis ainsi formulés n'ont pas de valeur d'autorisation ou d'interdiction et sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire », précise Marie Chauvet, directrice Santé publique et accessibilité de la Ville.



CONTACT :

Santé Publique et Accessibilité 05 46 51 51 42

Texte : M. Parnaudeau
Photos : Franck Moreau / Julien Chauvet

Mes vacances à La Rochelle

Avec ses quelque 4 millions de visiteurs par an, La Rochelle est l'une des principales destinations touristiques françaises. Les circonstances actuelles sont une occasion inédite pour nous, Rochelais, de (re)découvrir le charme d'un territoire que nous habitons toute l'année... sans toujours prendre le temps d'en profiter !



Et si nous transformions une contrainte en opportunité ? Si nous profitons des restrictions de déplacement pour passer nos vacances ici, à La Rochelle ? Entre littoral et espaces naturels, entre culture et patrimoine, entre visites et dégustations de produits du terroir, la ville offre de multiples possibilités de s'évader tout en restant à demeure. Perdons-nous dans des rues encore inexplorées, arrêtons-nous sur les vieilles pierres et bâtisses remarquables. Levons les yeux à la recherche d'un bestiaire fantastique.

Suivons le parcours qui retrace les liens unissant La Rochelle et Québec (larochelle-quebec.fr). Sur les quais de l'Encan, poussons la porte des boutiques de créateurs locaux.

PROMENADES BUCOLIQUES ET CULTURELLES

Mettons-nous au vert dans les parcs et jardins aux ambiances changeantes, océaniques ou méditerranéens, disciplinés ou sagement désordonnés. Promenons-nous le long du canal de Rompsay, à pied, à vélo ou en canoë. Partons en balade

le long des chemins littoraux et dans la campagne environnante. Dix-huit sentiers sont aménagés dans l'agglomération pour découvrir le patrimoine local remarquable (agglomeration.fr/territoire/). Allons dans les réserves naturelles, au cœur d'une faune et d'une flore préservées. Celles du marais d'Yves et de la baie de l'Aiguillon sont d'excellents sites d'observation des oiseaux.

PARENTHÈSES IODÉES

Embarquons pour un tour de bateau jusqu'aux îles de Ré, d'Oléron, d'Aix et Madame. Goûtons aux plaisirs de la plage, essayons de nouveaux sports nautiques. Profitons des grandes marées pour aller à la pêche à pied et faisons-le en suivant les bons conseils de l'École de la mer sur ecoledelamer.com. Baladons-nous dans les petits ports alentour : au pittoresque port du Loiron à Angoulins avec ses anciennes cabanes ostréicoles, au port du Plomb, entre l'Houmeau et Nieul-sur-Mer où le Go, minuscule fleuve côtier de la façade Atlantique, rejoint l'océan. Ou encore au port de La Pelle à Marsilly où on ne trouve rien d'autre que quelques producteurs et espaces de dégustation de moules et d'huîtres. Faisons les marchés et redécouvrons nos produits du terroir : grattons, farci, fagot charentais, galette, jonchée et chabichou... La Rochelle a tant à offrir. Cet été, profitons-en !

Texte : M. Parnaudeau
Photos : J. Chauvet



Les événements d'un été différent

Le principal événement de cet été 2020 tiendra sans aucun doute en ce que l'on comptera beaucoup moins... d'événements. Programme limité par l'épidémie mais programme quand même. On s'adapte !

Les services de la Ville composent avec l'avis de la commission médicale pour poser les différents paliers de cette nouvelle étape. Le premier, jusqu'au 15 juillet, borne une période qui courra jusqu'au 15 août puis une autre au-delà. Au cas par cas, les décisions sont prises en lien étroit avec les organisateurs.

Maintenir, annuler, reporter une manifestation, voilà qui rend difficile une lecture claire d'un programme estival perturbé. En fonction des annonces gouvernementales et préfectorales, en fonction également de l'évolution de l'épidémie sur notre territoire, certaines décisions pourront encore être revues, si nécessaire avec d'autres

précautions que celles décrites dans les orientations nationales.

CONTACT :

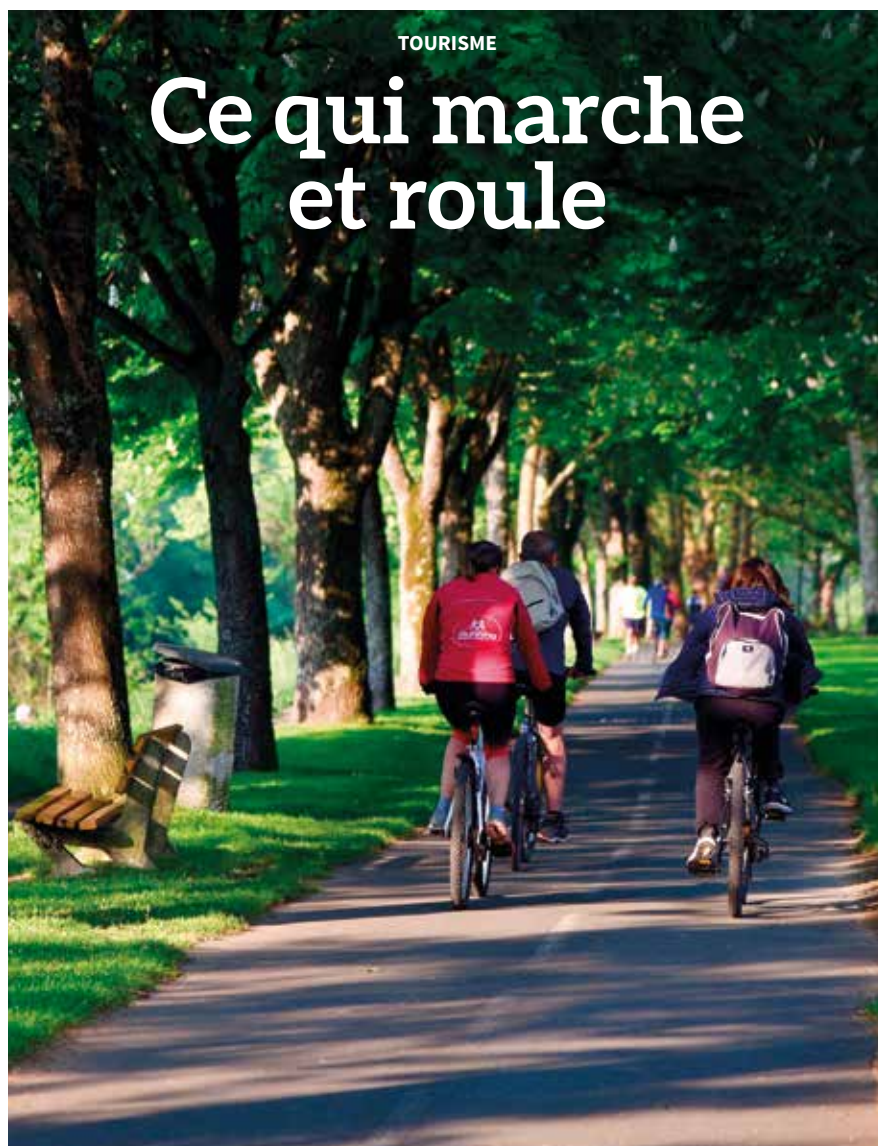
Direction Culture et Patrimoine
05 46 51 53 78

Texte : E. Monteiro Da Silva
Photo : J. Chauvet

21
JUIN29
SEPT.

LE PROGRAMME, AUTREMENT OU PLUS TARD :

- La fête de la musique**, le 21 juin, change de format. Le dossier est à l'étude. Plusieurs pistes sont évoquées : une piste Web, une autre de musiques que l'on écouterait dans un échange entre fenêtres ouvertes et la rue. La fête viendra à vous ! Vous pourrez profiter des animations en restant à côté de chez vous.
- Sunny side** en version dématérialisée.
- Faute de Francos, **les Franc'off**, dans les bars, pourraient être reportées.
- Les cinés de plein air** organisés par *Les passeurs d'images* sont annulés pour ceux programmés en amont dans la saison, reportés ou maintenus pour d'autres. Plus d'infos sur : passeursdimages-poitoucharentes.fr
- Les 14-15 septembre, **le Future Earth** au Musée Maritime, initialement prévu le 17 mai, réunira des chercheurs du monde entier sur l'urgence environnementale.
- Les 19-20 septembre, **les Journées du Patrimoine** auront bien lieu.
- Le Grand Pavois** devrait être hissé du 29 septembre au 4 octobre. Les annonces ministérielles semblent jouer en faveur du grand rendez-vous nautique qui convoque aux Minimes quelque 75 000 visiteurs.
- L'échappée maritime **du Tour de France** est décalée aux 7, 8 et 9 septembre.
- La Nuit des musées** est décalée au samedi 14 novembre 2020.
- « **Fête le pont** », festival de théâtre de rue du CNAREP est maintenu, du 9 au 11 octobre.



TOURISME

Ce qui marche et roule

À l'heure où nous imprimons, il y a des restrictions. Mais l'Office de Tourisme propose certaines activités estivales. Rien n'est gelé, en plein été, ce serait dommage ! Tout évolue chaque jour.

Le touriste viendra des autres régions de France, et la Préfecture a limité la période des locations saisonnières. Suivant les préconisations de santé publique, La Rochelle Tourisme a aussi posé ses limites. L'Office de Tourisme a rouvert l'accueil du public mais n'a pas encore réactivé ses visites guidées de la ville. Les activités sont réduites mais il y a toujours les petits plaisirs de proximité.

Avec Loopi, en se rendant sur balades.larochelle-tourisme.com/velo on peut pédaler facile. Au départ de La Rochelle : la

“TERRA AVENTURA, LOOPI... LES BONNES “APPLIS“ DE L'ÉTÉ”

Vélocyclette vers Châtaillonn, la Vélo Francette direction Marans et d'infinis sentiers côtiers de découverte. Pour qui préfère aller à pied, l'application Terra Aventura permet, sous forme de chasse au trésor, de découvrir le patrimoine maritime et environnemental de La Rochelle.

Dans l'état actuel de la situation sanitaire, comme des produits peuvent être chaque jour (ré)activés, il est recommandé de se rendre sur le site larochelle-tourisme.com

Texte: E. Monteiro Da Silva
Photo: F. Moreau

JEUNESSE

Vacances avec le CDIJ

Voyons à quoi ressembleront les vacances à La Rochelle avec l'offre du CDIJ.

Son Pass'Vac, permet chaque été à 500 jeunes rochelais, de 12 à 17 ans, d'accéder à des activités à petit prix. Moyennant une adhésion à 3€ et l'achat de stages, ateliers, etc. chacun compose son programme d'activités. Les prix varient suivant le quotient familial. Pour cette année, pas de chèque mais vous pourrez choisir votre stage et vos ateliers tout au long de l'été. De l'accrobranche à la cuisine, des jeux vidéo ou de société en passant par le bricolage le choix est vaste. Mais voilà, il y a un virus dans l'air et l'on ignore, à cette heure, quelles activités pourront avoir lieu. Mais essayons de positiver: on s'en remet à l'imagination des prestataires afin, si la situation sanitaire l'exige, d'organiser des activités en visio.

Tenez-vous prêts, lancement des activités le 24 juin, à 12h30.

INFOS:

passvac.pourlesjeunes.com



Texte: E. Monteiro Da Silva
Photo: F. Moreau



ESPACES NATURE

Des sorties pour se mettre au vert

Prenons l'air et profitons des mois d'été pour découvrir les trésors floristiques et faunistiques des espaces naturels (marais de Tasdon et de Pampin), des plages ou de la percée verte et bleue du canal de RomsPAY.

Après deux mois de confinement, quelle joie de retrouver la nature ! La Direction Nature et paysage de la Ville vous a concocté un programme* de sorties alliant le plaisir du grand air et découverte de la faune et la flore des zones vertes de notre ville. Respirez et ouvrez grands les yeux et les oreilles ! L'occasion aussi de belles photos de nature. Rendez-vous le 8 juillet pour découvrir les oiseaux, libellules et plantes du marais de Tasdon. Situé aux portes de la ville, ce marais

présente une mosaïque de zones humides plus ou moins salées donnant l'occasion de rencontrer des espèces peu communes à si faible distance du centre-ville. Le 23 juillet, balade le long du canal de RomsPAY dont les berges et abords abritent des libellules et papillons variés. Enfin, le 12 août, échappez-vous au marais de Pampin, au nord de la ville. Étape pour les oiseaux migrateurs qui suivent la côte, ce marais est un milieu naturel très riche malgré sa taille modeste (20 ha).

CONTACT:

Direction Nature et Paysage
05 46 51 11 66

Texte: V. Richard
Photo: J. Chauvet

*Étant donné la conjoncture à l'heure où nous mettons sous presse cette programmation est susceptible de changement.

PRATIQUE

Les horaires de marées au bout des doigts

Vous avez envie d'aller surfer dans les meilleures conditions de marées, de planifier une promenade en bateau, en kayak ou une sortie pêche à pied ? Rendez-vous sur la nouvelle "tuile" (ou icône) "Horaires de marées" de votre appli multi-services La Rochelle au bout des doigts. Vous y trouverez non seulement les horaires de marées consultables au jour le jour ou via un calendrier mais aussi les hauteurs d'eau des pleines et basses mers, les coefficients de marée et le marnage, toutes choses utiles pour naviguer ou pêcher en toute sécurité ou se reposer au

bord de l'eau sans se retrouver les pieds dans l'eau ! Les données proviennent du très sérieux SHOM (service hydrographique et océanographique de la Marine). Un petit rappel, l'appli La Rochelle au bout des doigts est disponible gratuitement sur App Store et Play Store.

CONTACT:

Direction des systèmes d'information
communs
05 46 51 79 10

Texte: V. Richard
Photo: J. Chauvet



MARIE DURAND

L'enseignante passionnée

Dédiée pleinement à son métier de professeure des écoles, cette amoureuse de l'enfance positive sur la réouverture progressive des classes de cette année.

Son flot de paroles n'a d'égal que sa passion pour l'enseignement. Après l'expérience formatrice d'une école plantée dans la campagne de Saint-Jean-d'Angély, c'est à des élèves de CM2 du groupe scolaire rochelais Barthélémy Profit de Villeneuve-les-Salines que cette maîtresse impliquée donne aujourd'hui beaucoup de temps et d'énergie. Une vocation née, peut-être, d'une mère professeure de sport, sûrement de cet amour inné et inconditionnel pour les enfants. Des individus à part entière qui sont pour elle autant de bonheurs à vivre. Autant de raisons de s'attacher à les accompagner dans leur épanouissement personnel. Attentive à tout ce qui fait leur être, Marie nourrit sa vocation de maîtresse d'un regard, d'un sourire ou d'un « ça y est, j'ai compris ! ». Quand l'année scolaire touche à sa fin et que ses élèves s'envolent aux quatre vents, le lien fort qu'elle a noué avec eux devient crève-cœur. D'autant plus après avoir pu profiter, comme durant ce printemps, d'une classe réduite en effectif par sécurité sanitaire. Celle qui remercie régulièrement les parents de lui prêter leurs enfants espère que l'Éducation Nationale aura retenu la leçon et révisera à la baisse le nombre d'élèves par classe. L'idéal pour l'enfant. L'idéal pour cette cavalière de haut niveau qui continuera de toute façon à effacer les obstacles de la communication et à offrir ce supplément d'âme qui fait toute la différence.

Texte: Y. Vrignaud
Photo: J. Chauvet



NADIA BARON, RÉGIS AUDIER, YVES FOURE, FRANÇOIS TRICOT

Les sentinelles du Covid



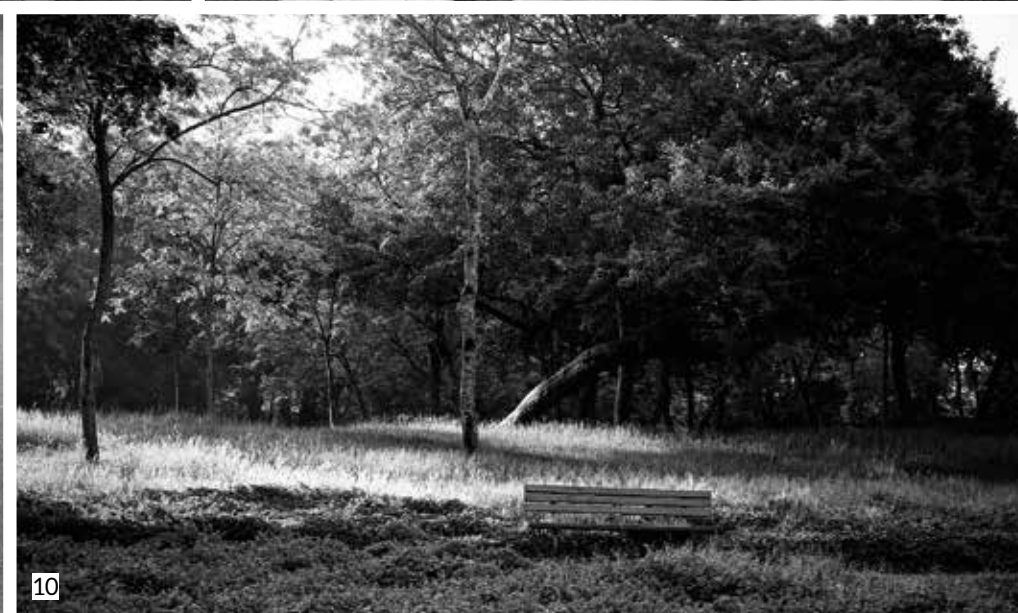
En première ligne pour détecter les patients contaminés, ces médecins rochelais sont missionnés pour aider la Ville dans la bataille menée contre le Covid-19.

Tous pour un, un pour tous : officiant à différents points cardinaux de La Rochelle, quatre «mousquetaires» de la santé ont l'habitude de mettre en commun leurs compétences médicales pour servir au mieux leurs patients. S'ils ont tous loué le recours plus fréquent à la téléconsultation et au règlement en tiers payant intégral depuis que le tristement célèbre Covid-19 sévit ici et ailleurs, ces médecins généralistes libéraux ont surtout été force de proposition pour pallier l'inquiétude de certains à venir consulter dans les cabinets vecteurs potentiels du virus. Aussi, après avoir soumis à la Ville l'idée d'un centre de consultation physique appliquant des mesures sanitaires renforcées, les docteurs se sont alliés à d'autres soignants pour y recevoir dans les meilleures conditions des personnes potentiellement contaminées. La «guerre» contre l'ennemi viral reste pour autant engagée, qui les incite à conseiller fortement le port du masque, l'aération régulière de son lieu de vie et le respect des gestes barrières encore et toujours. Remerciant au passage Delphine et les confrères libéraux locaux impliqués tout autant dans cette lutte pour le bien de tous, nos sentinelles anti-Covid ne baisseront jamais la garde. Et espèrent qu'un vaccin ou un traitement médical fera un jour capituler l'ennemi invisible.

Texte: Y. Vrignaud
Photo: J. Chauvet

Deux mois de confinement à La Rochelle

Retrouvez une sélection des images prises pendant cette période historique que nous avons vécue.
Pour découvrir d'autres photos, rendez-vous sur le Facebook La Rochelle Ensemble
ou sur cutt.ly/1yD85FH



1 / Les équipes de la Propreté Urbaine ont continué leurs missions habituelles. 2 / Étonnante rue Saint-Jean du Pérot déserte. 3 et 7 / Les marchés du centre-ville et de Port-Neuf ont été maintenus avec les mesures sanitaires requises. 4 / Tests de dépistage du COVID-19 à La Rochelle. 5 / Une infirmière cadre de santé de la Ville veille sur les personnes isolées. 6 / Respect du confinement, le Vieux Port est vide. 8 / Scolarisation des enfants du personnel prioritaire pendant le confinement. 9 / Apprentissage du vélo sur le parking Saint-Jean d'Acre. 10 / Une vraie pause pour la faune et la flore de nos parcs.

NOTRE

BIG BEN

à l'heure sur le Vieux Port

#destinationlarochelle

larochelle.fr

LA
ROCHELLE

CONTACTS UTILES

- www.larochelle.fr
- Facebook La Rochelle ensemble
- youtube La Rochelle Ensemble
- instagram Larochelleensemble

- Mairie accueil Hôtel de Ville 05 46 51 51 51
- Mairie de proximité de Laleu 05 46 42 66 80
- Mairie de proximité du Secteur Centre 05 46 51 14 30
- Mairie de proximité de Mireuil 05 46 42 35 17
- Mairie de proximité de Villeneuve-les-Salines 05 46 44 16 58
- Fourrière automobile 05 46 55 30 48
- Police nationale 17

- Pompiers 18
- SAMU 15
- Appel d'urgence européen 112
- Numéro d'urgence par SMS pour les sourds et malentendants 114
- Accueil sans abri 115
- Allô enfance maltraités 119